

## FICHE TECHNIQUE DES PROJETS EN COURS AU GARR en 2012

### 1. Nom du Projet

Documents d'Etat Civil pour les Déplacés du Séisme

### 2. Localisation

- Dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince: le Camp Christ-Roi et ses environs
- A la frontière :
  - dans la commune de Lascahobas : les camps de Jumpas, Decoville, et Chambrun, ainsi que des gens placés dans des familles d'accueil dans cette commune
  - dans la commune de Belladère, les déplacés se trouvant dans des familles d'accueil ;
  - à Fonds-Bayard (Ganthier), les déplacés vivant dans le village de migrants sur la route menant à Malpasse et dans d'autres camps de la commune.

### 3. Justification

Le problème de documents d'identité qui affectait la population haïtienne depuis déjà longtemps s'est aggravé avec le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Beaucoup de gens ont perdu leurs documents d'identité(actes de naissance, cartes d'identité, etc.) sous les décombres. Plusieurs institutions qui offraient tant bien que mal les services d'identité ont également été affectées par le séisme. Aucune décision politique n'a été prise aux lendemains du tremblement de terre pour alléger les procédures et les coûts d'obtention et/ou de récupération de ces documents tandis que les demandes se font de plus en plus nombreuses. Dans ces conditions, il est devenu encore plus difficile pour certains groupes sociaux d'accéder à leurs documents d'identité, en particulier l'acte de naissance qui est à la base de tous les autres documents. Leurs droits d'accès à un ensemble de services risquent d'être compromis. D'où ce projet du GARR en partenariat avec le UNHCHR pour aider les familles les plus vulnérables (femmes déplacées sur le point d'accoucher ou nourrices, enfants en bas âge dans les camps, enfants déplacés ne fréquentant pas l'école, enfant en domesticité dans les camps ou dans les zones frontalières touchées, parents de ces enfants) ayant besoin d'un accompagnement pour obtenir et/ou récupérer leurs actes de naissance

### 4. Objectifs du projet

Contribuer au respect du droit à l'enregistrement en Haïti par l'augmentation du nombre de personnes qui disposent et conservent leurs actes de naissance.

Spécifiquement, le projet poursuit les objectifs suivants :

1. Fournir à 1,000 personnes (950 déplacées suite au séisme du 12 janvier 2010 et à 50 réfugiés haïtiens en République Dominicaine) l'accompagnement nécessaire leur permettant d'obtenir ou de récupérer leur acte de naissance.
2. Aider les familles vulnérables des communautés touchées à bien conserver les documents d'identité dont elles disposent.

### 5. Résultats visés

- 250 nouvelles naissances sont déclarées et les parents déplacés obtiennent l'acte de naissance de leurs enfants.

- 700 personnes déplacées n'ayant jamais été enregistrées ou ayant perdu leur acte de naissance sont en possession de ce document;
- 50 adultes réfugiés en République Dominicaine obtiennent leurs actes de naissance et/ou les extraits des archives de leurs actes de naissance.
- 5000 familles des zones touchées par le projet mettent en sûreté leurs documents d'identité.

## **6. Groupes Cibles**

- 950 personnes déplacées suite au séisme (enfants comme parents) en situation particulièrement vulnérable et des familles d'accueil
- 50 personnes émigrées en République Dominicaine qui bénéficieront de leurs actes de naissances
- 5000 familles dans les camps et à la frontière qui vont mettre en sûreté les documents d'identité dont elles disposent.

## **7. Description succincte des principales activités**

- Conseils et accompagnements des parents de nouveaux nés appartenant aux catégories visées dans les démarches d'obtention ou de recouvrement des actes de naissance.
- Identification, démarches et accompagnement des personnes déplacées très vulnérables pour obtenir et/ou récupérer leurs actes de naissance
- Rencontres entre GARR, HCR et les institutions publiques concernées afin de déterminer le mode de collaboration concernant les procédures et leur coût, avec un engagement des autorités à respecter un certain calendrier.
- Activités de sensibilisation de la population à l'importance de la conservation des documents
- Achat et distribution aux personnes déplacées dans les camps et dans les communautés frontalières touchées de petits cartables en plastique pour conserver leurs documents importants
- Préparation et distribution de dépliants sur les démarches à suivre pour l'enregistrement des nouvelles naissances et pour conserver les documents importants.
- Spot dans les médias communautaires pendant la saison cyclonique demandant aux gens de bien protéger et conserver leurs actes de naissance pour éviter qu'ils ne soient abîmés.

## **8. Durée du projet**

9 mois (juillet 2011 à mars 2012)

## **9. Budget**

US \$147,800

## **10. Sources de Financement**

Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)